



Photo

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Pour toute demande d'inscription, il est nécessaire que le ou les parents remplissent le formulaire ci-dessous et l'envoient par courrier postal à :

Ecole Bourguignonne de la Sainte Enfance - Rue de Planchot - 21420 Aloxe-Corton.

Les parents ou responsables légaux devront également prendre contact avec la directrice afin de convenir d'une rencontre.

**Mme Follin-Arbelet / 06 87 42 15 11 /
ecoledelasainteenfance.direction@mailo.com**

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Classe demandée :

Nom : Prénom :

Né(e) le : A :

Nationalité :

Adresse actuelle :

.....

Adresse au jour de la rentrée (si différente) :

.....

Tel :

Scolarité

Années scolaires antérieures	Classe	Etablissement fréquenté

Situation de famille

Père

Nom et prénom

Profession.....Adresse.....

Tel professionnel : Mobile

Courriel.....

Mère

Nom et prénom.....
Profession.....Adresse.....
Tel professionnel :Mobile.....
Courriel.....

Frères et sœurs

Nom et prénom	Année de naissance	Etablissement fréquentés ou profession

Situation particulière (Handicap, décès, séparation, chômage, etc...)

Précisez :
.....
.....

Merci de bien vouloir nous signaler toute situation particulière afin que nous puissions aider efficacement votre enfant.

Autres renseignements

Comment avez-vous connu l'école ?
Quelles sont vos motivations en inscrivant votre enfant à cette école ?
.....

L'enfant est-il baptisé ? oui non
L'enfant a-t-il fait sa première communion ? oui non

Activité que votre enfant pratique en dehors de l'école
.....

Nous, parents ou tuteurs, confirmons les renseignements contenus dans ce dossier et nous engageons à signaler toute modification.

Les frais de location du matériel scolaire et de la blouse s'élèvent à 50 € par an et par enfant. Ils sont à verser à la remise du dossier d'inscription.

Fait le à

Signature des parents



TARIFS 2022-2023

> Location du matériel scolaire et de la blouse : 50€ par an

> Frais annuels de scolarité (sur 11 mois, de août à juin) : 1.650 € (150€/mois)

Ces frais sont le minimum demandé par élève et par famille.

Un tarif dégressif peut être envisagé avec les familles ayant plusieurs enfants inscrits : 10% pour le 2ème enfant, 15% pour le 3ème, 20% pour le 4ème.

> Coût réel annuel pour la scolarité d'un élève : 3.960€ (360€/mois sur 11 mois)

Le choix est laissé au bon jugement des parents de payer plus de 150€/mois ou le coût réel de la scolarité de leur enfant s'ils le peuvent.

➤ **Les services de cantine et de garderie du matin sont compris dans le coût de la scolarité.**

Modalités de règlements :

L'unique facture vous parviendra mi-septembre chaque année.

Après acceptation du dossier d'inscription par l'équipe pédagogique, un justificatif de virement au 5 de chaque mois (pour la période d'août à juin) doit être fourni pour valider définitivement l'inscription.

Seuls les virements automatiques sont acceptés. Nous vous indiquerons la démarche à suivre auprès de votre banque pour le règlement.

Si vous décidez de ne pas mettre votre enfant à l'école après son inscription, les sommes versées ne seront pas remboursées (sauf en cas de mutation professionnelle), mais le virement automatique sera annulé à la date.